



L'Office Djiboutien de La Propriété Industrielle et Commerciale (ODPIC)



Avis d'Immatriculation et de Modification au registre du commerce et des sociétés (RCS).

Nom & Prénom : M. THABIT ALI ESMAIL JOBAHI SHAAIB

Adresse : BALBALA- DJIBOUTI

Nom commercial : « ETS TTHABIT ALI LIVESTOCKS »

Date & Heure de la modification : 13/04/2026 à 09H30

N° d'immatriculation au registre analytique : 21887/A

Nature de la modification : ACTE COMPLEMENTAIRE

Objet de la modification : RADIATION

Modification(s) inscrite(s) au RCS à ce jour :

Suite à la décision du propriétaire de l' « ETS TTHABIT ALI LIVESTOCKS » en date du **12/04/2026**, il a été décidé de procéder à la modification suivante :

❖ **RADIATION :**

Monsieur THABIT ALI ESMAIL JOBAHI SHAAIB propriétaire de l'entreprise « ETS TTHABIT ALI LIVESTOCKS » inscrite au registre de commerce sous le N°**21887** à compter du 12/04/2026.

Nom & Prénom : M. NAGUIB SADIK ABDALLAH
Adresse : Boulevard 17, M 52-BP :70 -DJIBOUTI
Nom commercial : « ETABLISSEMENT NAGUIB SADEK ABDALLAH »
Représentant : Me ALI MOUSSA MOHAMED
Adresse : Avenue Mahamoud Haid, Plateau du Marabout -DJIBOUTI
Date et heure de l'immatriculation : 13/04/2026 à 09H30
N° de l'immatriculation au registre analytique : 516/A
Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF
Objet de la modification : TRAITE D'APPORT EN NATURE D'UN FONDS DE COMMERCE
Modification(s) inscrite(s) au RCS à ce jour :

Suite au rapport du commissaire aux apports du **10/02/2026** et traite d'apport en nature d'un fonds de commerce l' « **ETABLISSEMENT NAGUIB SADEK ABDALLAH** » en date du **23/03/2026**, déposés et authentifiés par **Me ALI MOUSSA MOHAMED**, il a été décidé de procéder aux modifications suivantes :

TRAITE D'APPORT EN NATURE D'UN FONDS DE COMMERCE

L'apporteur (« **ETABLISSEMENT NAGUIB SADEK ABDALLAH** ») apporte le droit de propriété du fonds de commerce ci-après à la société bénéficiaire (« **NAGUIB FOR TRADE AND DISTRIBUTION** ») qui l'accepte, sous les garanties ordinaires et de droit en pareille matière.

Il s'agit du fonds de commerce dénommé l'« **ETABLISSEMENT NAGUIB SADEK ABDALLAH** », sise et exploite à la Rue de Londres, immatriculé au registre de commerce et de société de DJIBOUTI sous le N°**516/A**.

Le fonds de commerce appartient à l'apporteur pour l'avoir créé le **12 Janvier 1971**.

Par les présentes, l'apporteur fait apport des éléments du fonds de commerce :

1. Le fonds de commerce, comprenant :

- La clientèle et l'achalandage ;
- Le nom commercial et enseigne ;
- L'achalandage spécifique à l'activité ;
- Les contrats en cours, notamment contrats de prestations et abonnements, sauf stipulation contraire.

2. Le matériel et les équipements, tel que :

- Bâtiment ;
- Véhicule ;
- Mobilier de bureau
- Matériel informatique ;

Stocks de marchandises et fournitures.

3. Le personnel, sous réserve du transfert selon les dispositions légales et conventionnelles.

4. Les droits incorporels :

- Marque, brevets, licences, logiciels utilisés pour l'activité ;
- Droit au bail commercial, s'il en a, et autres droits attachés à l'exploitation.

Dénomination sociale: « NAGUIB FOR TRADE AND DISTRIBUTION » SARL

Siège social : Rue de Londres, BP :498-DJIBOUTI

Représentant : Me ALI MOUSSA MOHAMED

Adresse : Avenue Mahamoud Haid, Plateau du Marabout -DJIBOUTI

Date & Heure de la modification : 13/04/2026 à 09H30

N° d'immatriculation au registre analytique : 24056/B/SARL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : AUGMENTATION DU CAPITAL PAR VOIE D'APPORT

Statut actuel en ce qui concerne la (ou les) modification(s) demandée(s) :

Le capital de la société est fixé à la somme de **5.000.000 FDJ** (cinq millions de Francs Djibouti) divisé en **500 parts** sociales de **10.000 FDJ** (dix-mille Francs Djibouti) chacune, entièrement libérées, souscrites et attribuées comme suit :

- **M.NAGUIB SADIK ABDALLAH** **500 parts soit 5.000.000 FDJ**

Modification(s) inscrite(s) au RCS à ce jour :

Suite aux procès-verbaux de l'assemblée générale extraordinaire de la société « **GREENTECH** » SARL en date du **23/12/2025** et **31/03/2026**, déposés et authentifiés par

Me ALI MOUSSA MOHAMED, il a été décidé de procéder à la modification suivante :

AUGMENTATION DU CAPITAL :

En conséquence de l'apport en nature fait par l'« **ETABLISSEMENT NAGUIB SADEK ABDALLAH** », l'assemblée décide d'augmenter le capital d'une somme de **100.000.000 FDJ (cent millions de Francs Djibouti)** et ce, par la création de **10.000 parts** sociales nouvelles, d'une valeur nominale de **10.000 FDJ** (dix mille francs Djibouti) chacune, attribuées intégralement à « **NAGUIB FOR TRADE AND DISTRIBUTION** » SARL.

Le capital social de la société est ainsi porté de 5.000.000 FDJ (cinq millions de Francs Djibouti) à 105.000.000 FDJ (cent cinq millions de Francs Djibouti).

• **Conséquences sur la répartition après augmentation :**

- **M. NAGUIB SADIK ABDALLAH** **10.500 parts soit 105.000.000 FDJ**